



Les échos du Moulin Vert

#28 - Novembre 2023



Toute l'actualité de votre bailleur social !

RAPPEL : ENQUÊTE SOCIALE 2024

Tous les locataires ne sont pas concernés

Comme chaque année, l'Immobilière du Moulin Vert est tenue conformément à la Loi de vérifier si vos revenus dépassent les plafonds de ressources pour l'attribution d'un logement social et déterminer si vous êtes redevable d'un supplément de loyer solidarité (SLS).

>>> Tous les locataires ne sont pas concernés par le SLS.

Cette année, nous devons en plus réaliser une enquête d'occupation de nos immeubles afin d'établir des statistiques sur le parc social (OPS) en Île-de-France qui seront ensuite transmises au Préfet.

>>> Tous les locataires de l'Immobilière du Moulin Vert sont concernés par l'OPS.

Nous rentrons dans la dernière ligne droite de cette enquête : merci d'envoyer le questionnaire le plus rapidement possible sous peine de pénalités.



110 LOGEMENTS SUPPLÉMENTAIRES À ASNIÈRES-SUR-SEINE



Fin octobre, l'Immobilière du Moulin Vert a réceptionné deux nouvelles résidences à Asnières-sur-Seine situés à l'est de la ville, au sein de l'écoquartier de Seine.

Ces deux résidences de 36 et 74 logements ont été réceptionnés auprès d'ICADE et de Marignan.

Le premier programme comporte 74 logements sociaux (PLUS, PLAI, PLS) et le second 36 logements en locatif intermédiaire. Fait unique sur nos résidences, le second programme dispose d'une serre sur le toit à des fins d'agriculture urbaine. Cette serre sera gérée à terme par la société MUGO.

Début novembre, les premiers locataires ont pu entrer dans les lieux de leurs nouveaux appartements. Nos équipes de terrain accompagnées exceptionnellement de nos équipes du siège ont pu accueillir les nouveaux locataires dans ces nouvelles résidences.

Les locataires ont ainsi pu bénéficier d'un accompagnement renforcé tant au niveau technique qu'au niveau administratif.